



# COMMISSION DES ARBITRES

Saison 2021/2022

## MODALITES DE RECOURS

1. Dans le cadre de l'article 188, les décisions des Districts, des Ligues ou de la Fédération peuvent être frappées d'appel **par toute personne directement intéressée** dans le délai de **sept** jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le **22** du mois).

Le jour de la notification est, selon la méthode utilisée :

- soit le jour de la première présentation de la lettre recommandée ;
- soit le jour de la transmission de la décision par courrier électronique (avec accusé de réception) ;
- soit le jour de la publication de la décision **sur le site internet officiel de l'instance ou sur Footclubs** ;

Si plusieurs de ces procédures sont utilisées, la première date est prise en compte.

**Lorsque l'appel est interjeté par courrier recommandé avec avis de réception et que le dernier jour tombe un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, le délai d'appel est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.**

Les règlements des compétitions peuvent prévoir des dispositions spécifiques concernant les délais d'appel (**Pour toutes les épreuves de coupes (seniors et jeunes), l'appel doit être introduit dans un délai de QUARANTE HUIT HEURES**).

L'appel est adressé à la commission d'appel par lettre recommandée ou télécopie, avec en tête du club dans ces deux cas, ou par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.

Les décisions prises en 2ème instance par la Commission d'Appel du District sont, elles-mêmes, susceptibles d'appel en 3ème et dernière instance devant la Commission Générale d'Appel de la Ligue de la Méditerranée selon la procédure décrite ci-dessus.

Conformément aux dispositions de l'article 4 du Règlement Disciplinaire annexé aux Règlements Généraux de la FFF, seront imputés au club appelant dont la responsabilité et/ou celle d'un de ses licenciés est reconnue, même partiellement :

- Le remboursement des frais entraînés par la convocation des personnes, officielles ou non, dont l'audition est Jugée utile,
- Les frais inhérents à la procédure d'appel.

## PROCES VERBAL n°2

Mercredi 8 septembre 2021

Présents : Simon AMZALLAG, Jean-Paul DARINI

Excusé : Néant

Président de séance : Simon AMZALLAG

Secrétaire : Jean-Paul DARINI

## Informations

- **Renouvellement des licences** : Le renouvellement des licences arbitres est disponible de façon dématérialisée. La CDA invite chaque arbitre à se rapprocher de son club pour effectuer les démarches sur FootClubs. Plus d'informations sur la dématérialisation en [cliquant ici](#).

### Licences reçues au 08/09/2021

D1	D2	D3	AD1	District JAD	District Stagiaires
BARBOSA Daniel	BOREL Michel	AIT EL MADANI Daoud	AABID Mehdi	BARATI Moevai	BLIGNY Alexis
BOLELLI Frédéric	CHABERT Jérôme	BAJON Sylvain	BAUDVIN Christophe	BOUNADJA Mohamed	DESMETTRE Matthias
DELMOTTE Rémi	CREPIN Cyril	BENSAYAH Miguel	COPIN Daniel	CARPOT Flavien	DJAAFRI Rayan
EL BALGHITI Hamid	HERMINE Olivier	BODJI Pierre	GERARD Christophe	DOS SANTOS Joao	DJUKIC Michel
FAURE Patrick	ILLIANO Christian	DAFRE Romain	GIRAUD David	EME Yann	EME Pablo
GUTIERREZ Julien	MAURICE Christophe	FACHTALI Mustapha	GRISONI Joel	FAURE Joris	FERRETTI Alicia
LA CARIA Grégory	MEYNIER Jean-Paul	HUARD Isabelle	GUERFI Kamel	GONNET Romaric	GIRAUD Thomas
LAAMRI Driss	MICHEL Florian	JEACOMINE Nicolas	LAOUADI Chérif	HADAD Younes	GUERFI Daryne
LAOUADI Salah	RICHAUD Fatima	KADI Fathi	LEROY Didier	HIS Mathieu	KESSAL Tarik
MAADOUR Abdelmajid		MALMAISON Serge	PALMER Olivier	JAUFFRET Mathis	KOUKEY Jean Michel
OULHACI Sami		OUCHEN Ghazi		KHOULI Youssef	LAMOURE Nils
SAPONE Enzo		RIBEIRO DE SOUSA Amélia		LAFAYE Hugo	LEDUC Enzo
		RICHAUD Laurent		OUESLATI Anouar	OULHACI Ramzi
		SAIDI Mourad		SAADANE Malik	SANTERAMO Enzo
		SMAALI Kadefi			
		TABICH Abdelhafid			
<b>12</b>	<b>9</b>	<b>16</b>	<b>10</b>	<b>14</b>	<b>14</b>

- **Dossiers médicaux** : La CDA invite chaque arbitre à prendre connaissance des informations suivantes concernant le dossier médical 2021-2022, obligatoire pour être désigné sur des rencontres.

### Dossiers médicaux reçus au 08/09/2021

D1	D2	D3	AD1	District JAD	District Stagiaires
BARBOSA Daniel	BOREL Michel	AIT EL MADANI Daoud	AABID Mehdi	BARATI Moevai	BLIGNY Alexis
BOLELLI Frédéric	CHABERT Jérôme	BAJON Sylvain	BAUDVIN Christophe	BOUNADJA Mohamed	DESMETTRE Matthias
DELMOTTE Rémi	CREPIN Cyril	BENSAYAH Miguel	COPIN Daniel	CARPOT Flavien	DJAAFRI Rayan
EL BALGHITI Hamid	HERMINE Olivier	BODJI Pierre	GERARD Christophe	DOS SANTOS Joao	DJUKIC Michel
FAURE Patrick	ILLIANO Christian	DAFRE Romain	GIRAUD David	EME Yann	EME Pablo
GUTIERREZ Julien	MAURICE Christophe	FACHTALI Mustapha	GRISONI Joel	FAURE Joris	FERRETTI Alicia
LA CARIA Grégory	MEYNIER Jean-Paul	HUARD Isabelle	GUERFI Kamel	GONNET Romaric	GIRAUD Thomas
LAAMRI Driss	MICHEL Florian	JEACOMINE Nicolas	LAOUADI Chérif	HADAD Younes	GUERFI Daryne
LAOUADI Salah	RICHAUD Fatima	KADI Fathi	LEROY Didier	HIS Mathieu	KESSAL Tarik
MAADOUR Abdelmajid		MALMAISON Serge	PALMER Olivier	JAUFFRET Mathis	KOUKEY Jean Michel
OULHACI Sami		OUCHEN Ghazi		KHOULI Youssef	LAMOURE Nils
SAPONE Enzo		RIBEIRO DE SOUSA Amelia		LAFAYE Hugo	LEDUC Enzo
		RICHAUD Laurent		OUESLATI Anouar	OULHACI Ramzi
		SAIDI Mourad		SAADANE Malik	SANTERAMO Enzo
		SMAALI Kadefi			
		TABICH Abdelhafid			
<b>12</b>	<b>9</b>	<b>16</b>	<b>10</b>	<b>14</b>	<b>14</b>

Vert = licence/dossier reçu(e).

En cas d'erreur, merci de nous contacter à [cda@alpes.fff.fr](mailto:cda@alpes.fff.fr)

### Fiches de renseignements reçues au 08/09/2021

D1	D2	D3	AD1	District JAD	District Stagiaires
BARBOSA Daniel	BOREL Michel	AIT EL MADANI Daoud	AABID Mehdi	BARATI Moevai	BLIGNY Alexis
BOLELLI Frédéric	CHABERT Jérôme	BAJON Sylvain	BAUDVIN Christophe	BOUNADJA Mohamed	DESMETTRE Matthias
DELMOTTE Rémi	CREPIN Cyril	BENSAYAH Miguel	COPIN Daniel	CARPOT Flavien	DJAAFRI Rayan
EL BALGHITI Hamid	HERMINE Olivier	BODJI Pierre	GERARD Christophe	DOS SANTOS Joao	DJUKIC Michel
FAURE Patrick	ILLIANO Christian	DAFRE Romain	GIRAUD David	EME Yann	EME Pablo
GUTIERREZ Julien	MAURICE Christophe	FACHTALI Mustapha	GRISONI Joel	FAURE Joris	FERRETTI Alicia
LA CARIA Grégory	MEYNIER Jean-Paul	HUARD Isabelle	GUERFI Kamel	GONNET Romaric	GIRAUD Thomas
LAAMRI Driss	MICHEL Florian	JEACOMINE Nicolas	LAOUADI Chérif	HADAD Younes	GUERFI Daryne
LAOUADI Salah	RICHAUD Fatima	KADI Fathi	LEROY Didier	HIS Mathieu	KESSAL Tarik
MAADOUR Abdelmajid		MALMAISON Serge	PALMER Olivier	JAUFFRET Mathis	KOUKEY Jean Michel
OULHACI Sami		OUCHEN Ghazi		KHOULI Youssef	LAMOURE Nils
SAPONE Enzo		RIBEIRO DE SOUSA Amelia		LAFAYE Hugo	LEDUC Enzo
		RICHAUD Laurent		OUESLATI Anouar	OULHACI Ramzi
		SAIDI Mourad		SAADANE Malik	SANTERAMO Enzo
		SMAALI Kadefi			
		TABICH Abdelhafid			
<b>12</b>	<b>9</b>	<b>16</b>	<b>10</b>	<b>14</b>	<b>14</b>

Fiche de renseignements 2021/2022 : Tous les arbitres doivent remplir ce [formulaire en ligne](#).

## Candidatures Futsal reçues au 08/09/2021

La CDA enregistre les candidatures ci-dessous pour officier en tant qu'Arbitre Futsal dans le District des Alpes. La CDA laisse jusqu'au **22/09/2021** la possibilité à tout arbitre d'enregistrer sa candidature (par mail à [cda@alpes.fff.fr](mailto:cda@alpes.fff.fr) ou en remplissant le [formulaire en ligne](#)). Par la suite, l'arbitre sera convoqué à une séance de perfectionnement Futsal, obligatoire pour officier en championnat Futsal District. **Toute absence à cette séance de perfectionnement entraînera le refus de la candidature.** La date et le lieu de cette séance sera communiqué aux arbitres au moins 10 jours avant, sachant qu'elle n'a pas encore été programmée à ce jour.

- OULHACI Sami
- OULHACI Ramzi
- HERMINE Olivier
- FACHTALI Mustapha
- ILLIANO Christian
- RICHAUD Fatima
- BOREL Michel
- LAOUADI Salah
- AABID Mehdi
- BLIGNY Alexis
- CHABERT Jérôme

## Correspondances

La CDA enregistre la démission de l'arbitre CARPOT Flavien. La CDA le remercie pour les services rendus à l'arbitrage et lui souhaite une bonne continuation.

Maxime APRUZZESE (CTRA) : Stage des Formateurs Initiateurs le 18 et 19 Septembre à Boulouris (83). Rémi DELMOTTE et Christophe GERARD représenteront notre District. Cette formation est obligatoire pour animer une formation initiale d'arbitrage.

\*\*\*\*\*

## Décisions

**DECISION N°1 du 08/09/2021 – Participation obligatoire au stage de rentrée** : En application du Règlement Intérieur de la C.D.A, tous les arbitres du District des Alpes sont dans l'obligation de participer au stage de rentrée afin d'effectuer les tests physiques. Tout arbitre absent ou en échec devra participer à la session N°2.

**Sont convoqués à la session N°2 des tests physiques le dimanche 10 Octobre 2021 à 9h00 à Reillanne :**

- AIT EL MADANI Daoud
- BARATI Moevai
- BOLELLI Frédéric
- BLIGNY Alexis
- BODJI Pierre
- BOUNADJA Mohamed
- DELMOTTE Rémi
- DESMETTRE Matthias
- DJAAFRI Rayan
- DJUKIC Michel
- EME Pablo
- GONNET Romaric
- HADAD Younes
- KADI Fathi
- KESSAL Tarik
- KOUKEY Jean Michel
- LAAMRI Driss
- LEROY Didier
- MICHEL Florian
- PALMER Olivier
- SANTERAMO Enzo
- SAADANE Malik
- SAPONE Enzo
- SMAALI Kadefi

**Sont convoqués à la session N°2 des tests physiques le dimanche 10 Octobre 2021 à 9h00 à Embrun :**

- BAJON Sylvain
- FAURE Joris
- HUARD Isabelle
- KHOULI Youssef
- LAMOURE Nils
- MAURICE Christophe
- OUCHEN Ghazi
- OUESLATI Anouar
- RIBEIRO DE SOUSA Amelia
- RICHAUD Fatima

**DECISION N°2 du 08/09/2021 – Arbitres en situation d'échec aux tests physiques N°1** : Les arbitres BARATI Moevai, BOLELLI Frédéric, LAAMRI Driss, RIBEIRO DE SOUSA Amelia, en situation d'échec aux tests physiques du 04/09/2021, sont convoqués aux tests physiques N°2 (rattrapages). Comme stipulé dans le Règlement Intérieur de la C.D.A, tout arbitre en situation d'échec sera désigné en catégorie assistant dans l'attente du résultat d'un test de rattrapage. En cas de nouvel échec, ces arbitres seront rétrogradés en catégorie inférieure.

**CONVOCATION N°1 du 08/09/2021 – Absence non-excusee à un stage organisé par la CDA** : En application du Règlement Intérieur de la C.D.A, toute absence non excusée à un stage est sanctionnée d'une non-désignation de 1 mois. La CDA enregistre les absences non-excusee des arbitres suivants : HADAD Younes et SAIDI Mourad.  
La CDA convoque ces 2 arbitres en audition le **mercredi 22 septembre 2021 à 19h00 en visioconférence**. Le lien de la visioconférence leur a été transmis sur la messagerie officielle lmedfoot.fr

**Prochaine réunion le mercredi 22 septembre 2021**

Simon AMZALLAG  
Président

Jean-Paul DARINI  
Secrétaire